



INTEMPÉRIES ET INONDATIONS :

Toute l'équipe des juristes de l'**Adil** (*Agence d'information sur le logement*) se mobilise et se tient à la disposition de tous les Euréliens, dont le logement aurait été sinistré, et qui souhaiteraient obtenir un conseil juridique sur leur situation (assurances, relations propriétaires-locataires...).

adil 45-28

**CONSEILS GRATUITS - UN SEUL NUMÉRO :
02 38 62 47 07**

